

Assurance-maternité : blocage

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **84 (1996)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281082>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Elles foncent vers l'an 2001

Une nouvelle organisation est née à Berne le 6 novembre: **Femmes 2001** qui prend le relais du comité d'organisation du 5^e Congrès national des femmes, lequel avait réuni quelque 2300 femmes début 96. Son but: traduire dans la réalité nombre de résolutions adoptées lors de l'assemblée plénière. Comme le souligne la présidente de la nouvelle organisation, **Regula Ernst**, conseillère communale au législatif de Muri près de Berne et présidente de la Société d'utilité publique des femmes suisses, *la concrétisation de ces résolutions dépend essentiellement de l'engagement des femmes*. Un défi d'autant plus difficile à relever que la conjoncture économique et politique n'est guère favorable à la promotion de la condition des femmes, et que les femmes elles-mêmes n'ont pas les mêmes options. Regula Ernst, membre active de l'UDC (Union démocratique du centre), qui fut aussi l'une des candidates au Conseil national non élue en octobre 1995, possède une perception très claire des objectifs de Femmes 2001 (ARGE 2001 en allemand). Connaissant sur le bout du doigt le rapport final sur le Congrès, elle pose pour priorité la mise en œuvre des résolutions présentées dans le cadre des quatre Forums. A l'enseigne de celui qui a été consacré aux *relations internationales*, la défense des droits de la personne, la libre circulation des personnes dans l'Espace économique européen et la défense de la dignité des enfants. Au chapitre des *nouvelles formes de vie*, la multiplication des structures d'accueil pour les enfants selon l'exemple du canton du Tessin (crèches et harmonisation des horaires scolaires notamment). En ce qui concerne les *institutions sociales*, Regula Ernst est fermement en faveur d'une assurance maternité pour toutes les femmes, qu'elles soient salariées ou qu'elles soient restées au foyer. De même qu'elle défendra le partage du 2^e pilier en cas de divorce. Au chapitre de la *lutte contre la violence*, sensibilisée par les affaires de pédophilie qui ne cessent d'apparaître au grand jour, la nouvelle présidente juge capital de dénoncer les violences contre les enfants.

Un important travail de sensibilisation attend le comité de la nouvelle association. La présidente est assistée de deux vice-présidentes, la socialiste **Margrit Meier**, secrétaire centrale de l'USS (Union syndicale suisse) et la libérale vaudoise **Sylvie Perret**, conseillère municipale (exécutif) à Lutry et ancienne directrice de Clés pour le travail. L'argent étant le nerf vital de tout projet, le comité va s'employer à chercher des sponsors, de manière à mettre sur pied des forums de discussion et d'apporter un soutien financier à des projets qui le méritent, tels que les centres femmes et les permanences d'information.

Deux grands rendez-vous en gestation se profilent à l'horizon, souligne Regula Ernst. Une session spéciale des femmes au Palais fédéral le 2 mai 1998 pour commémorer le 50^e anniversaire de la session des femmes à l'Université de Fribourg qui avait contribué à relancer le combat pour le suffrage féminin après la guerre. De même que, sous une forme qui reste à déterminer, une manifestation qui affirmera la présence des femmes à l'Expo 2001. Regula Ernst s'emploiera, quant à elle, à négocier avec les groupements qui s'opposent à cette participation, parce qu'ils estiment que les femmes ont été systématiquement écartées de l'organisation d'Expo 2001 et que ce méga-événement ne prend pas suffisamment en compte la dimension écologique.

Promotion de l'emploi: les projets pleuvent sur Patricia Schulz

L'été a été propice à la conception de programmes en faveur de l'emploi des femmes dans le cadre de la loi fédérale sur l'égalité. Malgré le délai très court pour l'envoi, ce ne sont pas moins de 105 projets qui se sont entassés sur le bureau de Patricia Schulz, cheffe du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, d'une diversité à donner le vertige. D'une durée moyenne qui s'échelonne de six mois à trois ans, ils représentent la coquette somme totale de dix millions de francs, face à une subvention fédérale globale pour 1997 de 1,5 million. Les projets en provenance de Suisse alémanique se taillent la part du lion, avec

79 programmes, dont certains concernent toutefois l'ensemble de la Suisse; 16 proviennent de Suisse romande et 10 de Suisse italienne.

Assurance-maternité: blocage

Le 25 novembre était le 51^e anniversaire de l'inscription dans la Constitution fédérale de l'assurance maternité. A voir comment la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats prépare le travail de la Chambre des cantons pour la session d'hiver, il y a de quoi s'arracher les cheveux. Puisqu'elle ne propose rien d'autre que de renoncer à toute assurance maternité vu la situation désastreuse des finances fédérales et les gros nuages qui planent sur l'économie helvétique. Face à cette fin de non-recevoir, les femmes persistent dans leurs divisions entre les pragmatiques qui se contenteraient dans un premier stade d'une assurance perte de gain pour les futures mères salariées et les idéalistes qui préconisent une assurance pour toutes les femmes, aussi modeste soit-elle. Du côté du financement,

les voix sont tout aussi discordantes entre qui plaident pour un prélèvement paritaire sur les salaires, qui s'accommoderaient d'une hausse de la TVA et ceux qui lorgnent du côté des fonds de l'assurance perte de gains.

La députation vaudoise au National se féminise

Le popiste vaudois Josef Zizyadis ayant démissionné du Conseil national pour se vouer totalement à la direction du Département de justice et police, c'est sa collègue Christiane Jaquet qui lui succédera lors de la session d'hiver. Celle qui a porté *Radio Acidule* sur les fonts baptismaux avant sa restructuration s'en vient renforcer le camp des femmes, notamment chez les Vaudois, où sur les dix-sept mandats qui leur sont alloués, cinq sont désormais en mains féminines; ceux de la radicale Christiane Langenberger, de la socialiste Francine Jeanprêtre, de la démocrate du centre Emanuela Blaser et de la libérale Suzette Sandoz.

La page d'Anne-Marie Ley



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL)
met au concours un poste de

PROFESSEUR en URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE au Département d'architecture

Le/la candidat/e développera ses activités dans le domaine de la connaissance de l'évolution des territoires dans différentes cultures et en particulier celle du rapport entre l'urbain, le péri-urbain et la région. Il/elle doit avoir des aptitudes marquées pour réaliser et conduire d'importants projets. Doté/e d'un excellent leadership, il/elle devra avoir de l'aisance et un vif intérêt pour les projets pluridisciplinaires, notamment en collaboration avec d'autres professionnels de la branche. Un goût marqué pour l'enseignement, de bonnes aptitudes pédagogiques, une capacité et une volonté de guider étudiants, jeunes architectes et ingénieurs sont indispensables.

Délai d'inscription: 10 février 1997.

Entrée en fonction: à convenir

Les candidatures féminines sont particulièrement bienvenues. Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à:

Présidence de l'Ecole Polytechnique de Lausanne, CE-Ecublens, CH 1015 Lausanne, Suisse.